



Canadians *for*
Tax Fairness

Canadiens pour une fiscalité équitable

Mémoire présenté au Comité permanent
des finances de la Chambre des
communes

**Consultations
prébudgétaires en vue du
budget fédéral de 2022-2023**

Août 2021

192, rue Main, C.P. 12015, Ottawa
(Ontario) Canada K1S 3M1

courriel : office@taxfairness.ca

Principales recommandations

Canadiens pour une fiscalité équitable recommande que le Comité permanent des finances :

1. Entreprenne un examen public pour déterminer les dépenses fiscales fédérales, les échappatoires fiscales et les autres mécanismes d'évitement fiscal dont profitent tout particulièrement les personnes à revenu élevé, les particuliers fortunés et les grandes sociétés, et formuler des recommandations en vue de les éliminer ou de les limiter.
2. Examine d'autres mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour réduire les inégalités de la richesse et des revenus dans le système fiscal, tout en générant des revenus supplémentaires afin de financer l'amélioration des services publics.
3. Étudie des moyens que le gouvernement fédéral pourrait employer afin d'inverser la course au nivellement de l'impôt des sociétés vers le bas et qu'il formule des recommandations pour s'assurer que les sociétés, plus particulièrement les grandes, paient leur juste part d'impôt, à l'instar du président américain Joe Biden.
4. Examine et recommande des mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour améliorer et renforcer son cadre de la taxe sur le carbone, en veillant à ce que les principales sources d'émissions paient une part suffisamment élevée, tout en maintenant la compétitivité internationale grâce à des rajustements à la frontière pour le carbone, et finalement en éliminant les subventions pour les combustibles fossiles.
5. Examine comment le gouvernement fédéral et les provinces pourraient distribuer plus efficacement les nombreuses prestations offertes dans le cadre de l'infrastructure du régime des impôts et des prestations de l'Agence du revenu du Canada après la pandémie, notamment en mettant en œuvre des services gratuits et automatisés de production des déclarations.
6. Entreprenne un vaste examen et recommander des méthodes qui permettraient au gouvernement fédéral d'accroître considérablement la quantité, la précision, la qualité et la rapidité de l'information accessible au

public sur la situation financière des particuliers, des sociétés et des fiducies, y compris sur la propriété, les actifs, le revenu et les impôts payés.

Introduction

Pour les besoins des présentes consultations prébudgétaires, le Comité permanent des finances a demandé aux Canadiens de donner leur avis concernant les priorités de dépenses du gouvernement fédéral.

Le soutien sans précédent offert par le gouvernement fédéral tout au long de la pandémie s'est avéré absolument indispensable pour sauver des vies et éviter que la crise ne dégénère en catastrophe. Mais elle a également mis en lumière d'importantes lacunes dans notre système de sécurité sociale, allant des soins de longue durée à l'assurance-emploi pour les travailleurs contractuels. Et maintenant, il est temps de rebâtir en mieux.

Pour offrir une meilleure qualité de vie des Canadiens et appuyer la relance, il est essentiel de dégager des fonds supplémentaires afin d'améliorer les services publics, à savoir les services de garde d'enfants, les régimes d'assurance-médicaments, les soins de longue durée et les mesures de soutien social. À raison d'un dollar pour un dollar, les investissements dans les services publics créent plus d'emplois et stimulent davantage l'économie que les réductions d'impôt.

Le régime des impôts et des prestations a également un rôle très important à jouer en vue de générer les revenus nécessaires au financement des services publics et des mesures à l'appui de la relance, de distribuer des prestations aux personnes qui en ont le plus besoin, d'établir des règles justes et plus équitables et de s'assurer que chacun apporte sa juste contribution.

Examiner et éliminer les échappatoires fiscales régressives

Le gouvernement fédéral perd plus de 100 milliards de dollars chaque année en raison des dépenses et des échappatoires fiscales de particuliers, dont les revenus se situent en grande majorité dans les échelons supérieurs. En éliminant ou en limitant quelques-unes des échappatoires les plus régressives, le gouvernement fédéral pourrait générer plus de 30 milliards de dollars par an. Par exemple :

- Le taux d'inclusion partielle des gains en capital coûte [plus de 22 milliards de dollars par année](#) au gouvernement fédéral.
- Le crédit d'impôt pour dividendes coûte plus de 5 milliards de dollars chaque année.
- La limitation de la déductibilité des intérêts à 20 % des bénéfices des grandes sociétés (BAIIA) permettrait d'obtenir 2 milliards de dollars par année.
- L'exonération de la retenue d'impôt des non-résidents coûte plus de 7 milliards de dollars par année.

Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a promis à plusieurs reprises de revoir les dépenses fiscales fédérales pour [veiller à ce que les Canadiens les plus fortunés ne profitent pas d'allègements fiscaux injustes](#). Tous les examens ont été effectués à l'interne et ont débouché sur des résultats modestes. Le gouvernement fédéral devrait être beaucoup plus ambitieux, et le

Comité permanent des finances pourrait l'aider en menant son propre examen public des dépenses et des échappatoires fiscales régressives.

Certaines personnes ont demandé que notre système fiscal fasse l'objet d'un examen fondamental exhaustif, ce que le Canada n'a pas fait depuis près de 60 ans, lors de la Commission Carter. Il a toutefois fallu attendre plus de 10 ans pour que les recommandations de cet examen soient mises en œuvre. Selon nous, l'orientation fondamentale établie par la Commission Carter est toujours pertinente, mais érodée, et il est donc nécessaire de moderniser et de simplifier un certain nombre de volets de notre système fiscal.

Le CPF pourrait et devrait jouer un rôle crucial en entreprenant un examen plus ciblé des dépenses fiscales, des échappatoires fiscales et des autres mécanismes d'évitement fiscal, dont profitent tout particulièrement les personnes à revenu élevé, les particuliers fortunés et les grandes sociétés.

Réduire les inégalités de la richesse et des revenus

Les milliardaires les plus riches du Canada se sont enrichis d'environ 100 milliards de dollars depuis le début de la pandémie, et ce, après une décennie au cours de laquelle seuls ceux du palier supérieur de 1 % ont augmenté leur part du patrimoine.

Le Canada est l'un des rares pays du G20 à ne pas exiger d'impôts sur la fortune, sur les biens transmis par décès ou sur les successions.

Dans son discours du Trône de 2020, le gouvernement fédéral a promis qu'il déterminerait « de nouveaux moyens de taxer les inégalités extrêmes sur le plan de la richesse », mais n'a pas encore pris de mesures à cet égard selon nos observations. Comme les récentes [fuites fiscales de ProPublica](#) aux États-Unis l'ont révélé, un certain nombre des milliardaires les plus riches du monde ont été en mesure d'éviter de payer tout impôt sur leurs revenus quelques années en minimisant leur revenu imposable tout en accumulant de plus en plus de richesse.

Le Comité permanent pourrait jouer un rôle important en examinant des mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre afin de réduire ces inégalités et de générer des revenus pour financer les services publics et la relance. Nous recommandons que le gouvernement fédéral :

- Instaure un impôt annuel progressif sur le capital pour les grandes fortunes. L'établissement d'un taux d'imposition de seulement 1 % sur le patrimoine net de plus de 10 millions de dollars, 2 % sur le patrimoine net de plus de 100 millions de dollars et 3 % sur le patrimoine net de plus de 1 milliard de dollars [permettrait de générer près de 20 milliards de dollars par an.](#)
- Mette en place un impôt sur les successions des grandes fortunes acquises par héritage, comme l'ont fait tant d'autres pays.
- Établisse un plafond de 1 million de dollars sur les montants que les sociétés peuvent déduire pour un seul cadre supérieur ou employé, comme celui des États-Unis.

Inverser la course au nivellement de l'impôt des sociétés vers le bas

Le gouvernement conservateur du Royaume-Uni, le président américain Joe Biden et d'autres pays prennent actuellement des mesures fermes pour inverser la course mondiale au nivellement de l'impôt des sociétés vers le bas qui perdure depuis de nombreuses décennies. Il est temps que le Canada en fasse de même.

Les réductions d'impôt accordées aux sociétés depuis des dizaines d'années ont coûté des centaines de milliards de dollars au gouvernement fédéral et aux provinces, sans pour autant stimuler la création d'emploi et la croissance économique, et elles ont également eu pour effet d'accroître les inégalités entre les particuliers et les entreprises. Nous recommandons que le gouvernement fédéral :

- Rétablisse le taux d'imposition fédéral des sociétés à 20 %, de manière à [recueillir environ 8 milliards de dollars par année](#).
- Envisage de percevoir un impôt sur les bénéfices exceptionnels ou les super bénéfices des sociétés qui ont réalisé des bénéfices supérieurs à la moyenne pendant la pandémie.
- Envisage de mettre en œuvre une taxe pour activités financières sur les bénéfices et compensations du secteur des finances, comme l'a proposé le FMI, car ce secteur est en grande partie exonéré de la TPS et de la TVH.
- Envisage d'établir un impôt minimum sur les bénéfices comptables des grandes sociétés à l'échelle nationale, [comme l'a proposé le président américain Biden](#).
- Instaure un impôt minimum d'au moins 21 % sur les bénéfices que les multinationales réalisent à l'étranger, tout comme le président Biden.
- Soutienne d'autres [réformes internationales fondamentales de l'impôt sur les sociétés](#), notamment en traitant les entreprises multinationales comme des entreprises unitaires à des fins fiscales et en répartissant les bénéfices des multinationales entre les pays sur la base de facteurs économiques réels, comme nous le faisons entre les provinces du Canada.
- Limite la déductibilité des intérêts à au plus 20 % des bénéfices des sociétés (BAIIA), conformément aux recommandations de l'OCDE.
- Impose des limites strictes à l'utilisation de la propriété intellectuelle pour transférer les bénéfices vers des administrations à faible taux d'imposition.
- Investisse dans des ressources additionnelles pour enquêter sur l'évasion fiscale des sociétés et des particuliers fortunés et tenter des poursuites contre eux, et accroître les pénalités imposées aux sociétés qui évitent les impôts et aux cabinets comptables professionnels qui font la promotion de cette pratique. Cette mesure permettrait d'obtenir [un rendement de 5 \\$ pour chaque dollar investi environ](#), selon le directeur parlementaire du budget.

Renforcer le cadre de la taxe sur le carbone et éliminer les subventions sur les combustibles fossiles

Le cadre de la taxe sur le carbone du gouvernement fédéral pourrait nous être d'une grande aide pour rebâtir en mieux, puisqu'il permettrait d'envoyer les bons signaux économiques, de faire payer les pollueurs et de recueillir les fonds nécessaires au financement d'une relance verte et durable. Cependant, le gouvernement fédéral compromet ce cadre en continuant d'octroyer des subventions sur les combustibles fossiles et en faisant payer aux principales sources d'émissions des sommes beaucoup moins élevées que les particuliers canadiens pour les émissions qu'elles produisent.

Nous devons renforcer notre cadre de tarification du carbone en convertissant le système de plafonnement et d'échange visant les principales sources d'émissions en une taxe sur le carbone transparente assortie de rajustements aux frontières, en appliquant des droits de douane aux importations des pays qui ne prennent pas de mesures suffisantes pour lutter contre les changements climatiques et en offrant des remises aux exportateurs canadiens dans ces pays. Le gouvernement fédéral a promis à plusieurs reprises d'éliminer les subventions sur les combustibles fossiles, et les parlementaires pourraient l'aider à cette fin en examinant leur portée et en formulant des recommandations en vue d'y mettre fin.

Améliorer la prestation des mesures de soutien par le biais du système fiscal

Le gouvernement fédéral a fait un travail extraordinaire en concevant et en mettant en œuvre rapidement et efficacement de nouveaux programmes majeurs d'aide et de prestations d'urgence à l'intention de millions de Canadiens. Cette initiative a mis en évidence le rôle essentiel que joue désormais l'infrastructure du régime des impôts et des prestations de l'ARC ainsi que l'importance pour les Canadiens d'être pris en compte dans le cadre de celle-ci, puisque les prestations sont de plus en plus versées par son entremise. Même en situation non pandémique, le versement de [plus de 50 milliards de dollars en prestations fédérales](#) est tributaire de la production d'une déclaration de revenus annuelle par les particuliers. Mais trop souvent, les personnes qui en ont le plus besoin ne les reçoivent pas en raison des obstacles qu'elles doivent surmonter pour remplir leur déclaration de revenus.

Selon les estimations, [un Canadien sur dix](#), plus particulièrement les personnes à faible revenu, les aînés, les personnes handicapées, les Canadiens autochtones et les nouveaux Canadiens, ne produit pas sa déclaration de revenus et ne reçoit donc pas les prestations auxquelles il a droit, ce qui sape les efforts déployés en vue de réduire la pauvreté. Il serait possible d'améliorer grandement le versement de ces prestations en mettant en œuvre des services automatisés de production des déclarations. Ainsi, le gouvernement offrirait aussi d'énormes avantages à tous les autres Canadiens et réduirait considérablement la plupart des problèmes et des coûts liés à la déclaration de revenus annuelle.

Nous étions très heureux d'apprendre que le gouvernement s'est engagé, dans son discours du Trône de l'année dernière, à mettre en place des services gratuits et automatisés de production

des déclarations pour les déclarations de revenus simples, mais il n'a fait aucune annonce et n'a pris aucune mesure à cet égard depuis. Le Comité permanent des finances pourrait jouer un rôle important en examinant la meilleure approche à adopter pour le gouvernement fédéral afin de lancer la production automatisée des déclarations et en étudiant des moyens que les gouvernements pourraient employer pour améliorer, consolider et réformer la distribution des prestations en vue d'éliminer la pauvreté.

Améliorer l'information, la transparence et la responsabilisation financières et fiscales

Le Canada est [l'un des deux pays du G20 les moins bien classés](#) en ce qui touche la transparence des sociétés, ce qui a fait de nous une destination pour le blanchiment d'argent et d'autres activités illicites. Les renseignements que nous rendons accessibles au public sur la situation financière des particuliers, des sociétés et des fiducies, et sur les impôts qu'ils paient sont insuffisants et de piètre qualité. Les dernières données fiscales disponibles auprès de l'ARC datent de l'année d'imposition 2017 et comprennent lamentablement peu de renseignements sur l'impôt des sociétés.

Ce manque d'information de qualité réduit grandement notre capacité à comprendre notre situation financière et économique réelle, et à l'améliorer. Le renforcement de la transparence et de la responsabilisation permet aussi de lutter efficacement contre la corruption et les activités criminelles. D'ailleurs, comme l'a mentionné le juge Louis Brandeis, « la lumière du jour est le meilleur désinfectant ».

Nous sommes ravis que le gouvernement fédéral se soit engagé, dans son budget de 2021, à créer un registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés, et serons heureux de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre de manière efficace et opportune. Toutefois, le gouvernement fédéral devra en faire bien davantage pour accroître la qualité, la précision et la rapidité de l'information financière et fiscale accessible au public. Le Canada doit :

- Obliger les grandes multinationales à publier leurs états financiers et les impôts qu'elles paient par pays, conformément à la norme convenue dans le cadre de la [Global Reporting Initiative](#).
- Publier des renseignements financiers et fiscaux de base sur toutes les sociétés dont les revenus s'élèvent à 100 millions de dollars ou plus, [comme le fait l'Australie depuis 2013](#).
- Accroître considérablement la quantité, la précision, la qualité et la rapidité des statistiques financières et fiscales agrégées et désagrégées sur les particuliers, les sociétés et les fiducies.
- Exiger que l'ARC publie tous les trois ans des estimations de l'« écart fiscal » et qu'elle publie régulièrement des renseignements détaillés sur ses condamnations et ses règlements.